

Par une décision du 6 juin, le Conseil Constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution la résolution proposée par Franck Montaugé et Jean-Pierre Sueur qui accroît les pouvoirs de contrôle du Sénat sur l'application des lois.

Lire :

>> [La décision du Conseil Constitutionnel](#)

>> [La proposition de résolution de Franck Montaugé et Jean-Pierre Sueur](#)

>> [Le texte adopté par le Sénat](#)